

1) Monsieur Raphaël Van Vlodorp, votre entreprise AEROFLEET est implantée à Soumagne en Belgique. C'est près de Liège. Pourquoi avoir choisi Givet, en France, pour y fabriquer des catamarans ?

Il y a plusieurs raisons à cela.

J'ai trouvé à Givet une infrastructure propice au développement de mon activité :

► Givet est au centre de l'Europe

► La Meuse y est à grand gabarit, avec des écluses d'au moins onze mètres de largeur, ce qui est indispensable à la navigation des catamarans sortant d'usine pour leur faire regagner les ports du nord de l'Europe

► La France bénéficie d'une bonne image dans le domaine des multicoques

► Enfin, la Communauté de communes Ardennes-Rives de Meuse a accueilli très favorablement mon projet et a accompagné sa réalisation.

D'une manière générale, je déplore cependant la tendance à opposer les employeurs à leurs salariés. C'est trop simple et contre-productif d'opposer les différentes catégories socio-professionnelles. Cela peut inciter un entrepreneur à ralentir son activité .

Mais cela ne me détourne pas de mon projet de construire à Givet un bateau high-tech-écologique, c'est-à-dire un catamaran électro-solaire. C'est à la demande d'un navigateur suisse que je me suis lancé dans cette aventure. Un projet axé sur le développement durable et conjointement mené avec le Centre spatial de Liège et d'autres partenaires comme l'Université de Mons. Ce catamaran de 15 mètres de long fonctionnera sans une goutte de pétrole ni aucune énergie fossile et pourra naviguer sous toutes les latitudes, même pendant une période prolongée d'absence de soleil.

C'est un bel exemple de coopération transfrontalière, alliant technologie de pointe et développement durable au cœur des Ardennes.

2) Quels savoir-faire recherchez-vous ?

Je parlerai d'abord des savoir-être plutôt que des savoir-faire. Je recherche avant tout des personnes de confiance, sachant prendre des initiatives et consciencieuses dans la réalisation de leur travail ainsi que le respect des consignes.

Les pièces fabriquées dans mon entreprise coûtent très chères. A titre d'exemple, il faut compter de l'ordre de 40 000 € pour réaliser un flotteur. Or, si le salarié oublie un geste tout simple qui consiste à mettre du durcisseur dans la résine, c'est toute la pièce qui est perdue. Malheureusement pour moi, cela s'est déjà produit.

S'agissant des savoir-faire, les salariés peuvent être formés au poste de travail dès-lors qu'ils ont une compétence de base dans l'un des domaines professionnels suivants : menuiserie, plomberie, carrosserie, électricité pour ne citer que ces quelques exemples. A partir de cela, l'apprentissage des matériaux composites est possible. La formation se fait dans l'entreprise.

3) Vous avez réalisé vos premières embauches via Pôle emploi et son partenaire le PLIE Nord-Ardennes. En êtes-vous satisfait ?

J'ai constaté une réelle implication de vos services pour m'aider à embaucher. Cependant, la remise au travail de certaines personnes est parfois difficile. Comment être sûr dès-le départ de ne pas se tromper dans la détection des savoir-être que j'évoquais ci-dessus ? Je suis attaché à l'image de l'entreprise citoyenne, où chacun, patron et salariés, fait preuve de loyauté et comprend que nous avons tous intérêt à œuvrer dans le même sens. Nous devons faire le pari de la confiance si nous voulons avancer ensemble. Ce contrat social est indispensable au développement des compétences et à l'amélioration des conditions de travail.

4) Que pensez-vous du partenariat en cours de construction entre Pôle emploi Champagne-Ardenne et le Forem (service public de l'emploi en Belgique) ? Que nous conseillez-vous pour réussir ce partenariat ?

La coopération transfrontalière entre Pôle emploi et le Forem est une bonne chose. Cela fait bouger les mentalités et valorise nos territoires. Cela pousse aussi à la mobilité et au dynamisme. Peu importe la nationalité de l'employeur et du salarié. Ce sont les compétences et les capacités qui comptent. C'est la volonté de travailler ensemble qui l'emporte. Il faut apprendre à se connaître et à s'apprécier pour y parvenir. Votre participation conjointe à des événements comme le Salon de l'emploi de Charleroi le 12 octobre prochain en est un bel exemple et je compte y participer. Attention toutefois à privilégier le relationnel plutôt que les procédures contraignantes. Il faut faire bouger les administrations et ne pas être dans la méfiance. Les frontières ont disparu mais, virtuellement, elles existent encore dans notre inconscient. Il faut faire l'inventaire de nos faiblesses respectives pour les transformer en forces communes.